



J'AI DÉPOSÉ UNE PROPOSITION DE LOI POUR RÉINTÉGRER IMMÉDIATEMENT LES SOIGNANTS ET LES POMPIERS SUSPENDUS

La situation est grave et préoccupante pour l'ensemble de nos structures de santé et établissements médicaux et para médicaux qui font face actuellement à une pénurie inédite de soignants. Chaque jour, faute de personnel disponible, des établissements de santé déprogramment des interventions, des Ehpad gèlent des lits, des centres médico-psychologiques renvoient des patients lourdement handicapés dans leur famille, des maires déplorent la multiplication des déserts médicaux, des services d'urgences ferment leur porte... les situations de ce type se comptent par milliers, laissant les malades et leurs familles dans une profonde détresse.

L'approche de la période estivale et l'afflux de millions de touristes dans certaines régions de France va considérablement aggraver la situation.

Face à cette pénurie et constatant l'absence de réponse du Gouvernement à mes nombreuses sollicitations passées sur ce sujet (amendements, question orale, tribune, courrier...), j'ai décidé de déposer une proposition de loi afin de mettre fin à l'obligation vaccinale des soignants et obtenir la réintégration rapide de ces milliers de bras qui font cruellement défaut à notre système de santé.

Les chiffres officiels dénombrèrent 15000 soignants et 6000 pompiers suspendus à l'automne dernier : ils sont aujourd'hui bien plus nombreux, à tel point que le Ministère lui-même est incapable de chiffrer le nombre de soignants officiellement suspendus. Alors que de multiples études montrent que la vaccination n'a que peu d'incidence sur le portage et la transmission du virus, alors que l'immense majorité des pays ont abandonné cette obligation vaccinale, alors que des soignants vaccinés et malades du covid sont priés de venir travailler, nous ne pouvons nous passer plus longtemps de cette réserve sanitaire immédiatement mobilisable dont nous avons tant besoin.

Notre département haut-savoyard comme d'autres régions frontalières est particulièrement impacté : bon nombre de ces soignants suspendus sans perspective d'avenir ont d'ores et déjà opté pour une reconversion dans d'autres secteurs d'activité ou ont choisi d'exercer dans des pays voisins où cette obligation n'est plus requise comme en Suisse.

Nous ne pouvons laisser la situation se dégrader : il est de notre devoir d'agir sans tarder afin de stopper l'effondrement de notre système de santé.

Retrouvez l'intégralité de cette proposition de loi [au lien suivant](#).

AUX CÔTÉS DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS POUR LE MAINTIEN DU TÉLÉTRAVAIL

Avec mes collègues parlementaires Virginie Duby-Muller, Christelle Petex-Levet et Cyril Pellevat, nous avons interpellé Olivier Dussopt, Ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, afin qu'il maintienne la possibilité de télétravailler pour les travailleurs frontaliers au delà du 30 juin 2022.

En effet, alors que la situation sanitaire reste plus que jamais incertaine, de nombreuses entreprises françaises et européennes souhaitent continuer d'appliquer le télétravail afin de permettre à leurs salariés de poursuivre leurs activités en toute sécurité pour leur santé et celle de leurs proches, constatant un meilleur bien-être et de nombreux effets positifs. L'Assemblée nationale et le Sénat ont voté en 2021, deux résolutions européennes visant à rendre pérenne l'augmentation du temps de télétravail autorisé pour les travailleurs frontaliers. Cependant, une révision du règlement 883/2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale est en cours d'examen entre les institutions européennes, mais aucun accord n'a encore été trouvé à ce jour avec les États membres. En effet, les négociations patinent depuis plusieurs années maintenant sur certains points spécifiques.

En tant qu'élu vivant dans une région frontalière, nous savons combien ces travailleurs frontaliers sont essentiels pour le dynamisme du tissu socio-économique de nos territoires.

Ainsi, nous réclamons vivement la prolongation de ces accords bilatéraux pour les volets social et fiscal actuellement en vigueur afin de permettre aux entreprises de garantir la sécurité de leurs employés et répondre aux nouveaux enjeux du monde du travail.

Retrouvez l'intégralité de ce courrier [au lien suivant](#).

#SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

EN BREF!

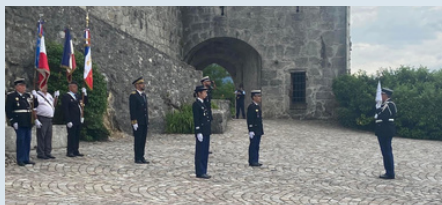
- Grand bonheur de retrouver le traditionnel **Festival des musiques du Faucigny** à Taninges après deux années d'absence ! Bravo aux nombreux bénévoles et aux municipalités de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre pour la parfaite organisation de cet événement. Félicitations également aux 800 musiciens réunis au sein de ces 29 harmonies qui nous ont régalié!



- Magnifique soirée d'anniversaire des 20 ans des **Grandes Médiévales d'Andilly**. Je salue le travail de l'ensemble des bénévoles mobilisés pour cette grande fête et j'adresse un grand coup de chapeau au Maire, Vincent Humbert pour son leadership incroyable !



- Sur le site magnifique du château de Menthon Saint Bernard, a eu lieu la **cérémonie de passation de commandement** entre le lieutenant colonel Maxime Chevillard et le Chef d'escadron Marlene Gillet qui prendra très prochainement le commandement de la compagnie de gendarmerie d'Anney.



INTERVENTION AU COLLÈGE CAMILLE CLAUDEL À MARIGNIER

La connaissance constitue le premier pas vers le respect. Alors que l'abstention aux dernières élections législatives a atteint des sommets, je ne refuse jamais une occasion de présenter à nos plus jeunes surtout, le rôle du Sénat et de les sensibiliser à l'importance du Parlement dans l'équilibre de nos institutions. Merci à Franz Lebay pour son invitation à m'exprimer devant les élèves de 3ème du collège Camille Claudel de Marignier. J'ai beaucoup apprécié la pertinence de nos échanges. J'aurais plaisir à les accueillir en 2023 au Sénat.



ECHANGES AVEC ALAIN GERMAIN, PRÉSIDENT DE L'AFTC 74



L'Association Française des Traumatés Crâniens, créée en 1994, a pour but la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des victimes de traumatisme crânien et autres lésions cérébrales acquises, et ceux de leurs familles. Il est indispensable de soutenir et accompagner ce type d'association qui conduit des missions indispensables et irremplaçables pour les malades et leurs familles, aux côtés des structures de santé.

A LA RÉGION



- **LORS DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 29 JUIN, LA RÉGION A ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ UN PLAN D'URGENCE RÉGIONALE DE 20 MILLIONS D'EUROS POUR FAIRE FACE AUX RÉCENTES INTEMPÉRIES QUI ONT FRAPPÉ NOTRE RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.**

- **J'AI ORGANISÉ UNE RÉUNION AVEC LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES ARVE ET MONTAGNES AFIN DE LEUR PRÉSENTER LES DISPOSITIFS D'AIDES DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.**

- **VISITE DE L'ENTREPRISE BONTAZ AVEC STÉPHANIE PERNOD, VICE-PRÉSIDENTE DE LA RÉGION EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE.**



- **INAUGURATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'AMANCY. LA COMMUNE A PU COMPTER SUR LE SOUTIEN FINANCIER DE LA RÉGION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU CONTRAT AMBITION RÉGION 1ÈRE GÉNÉRATION. LES TRAVAUX ONT NOTAMMENT PERMIS LA CRÉATION DE 4 NOUVELLES SALLES DE CLASSE, UN AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE RESTAURATION SCOLAIRE ET L'AMÉLIORATION DE SON ISOLATION ACOUSTIQUE,**

- **INAUGURATION DES GÎTES COMMUNAUX DE MEGEVETTE**

JE SUIS RAVIE D'AVOIR PU PRENDRE PART À CETTE INAUGURATION DE LA RÉNOVATION DES GÎTES COMMUNAUX DE MEGEVETTE, SOUTENUE MASSIVEMENT PAR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE. UNE RÉHABILITATION TRÈS RÉUSSIE EN PARTENARIAT AVEC GÎTES DE FRANCE HAUTE-SAVOIE.



Me contacter



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron
Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr